

## CONTEXTE

L'infection urinaire est, avec les infections bronchopulmonaires, l'un des problèmes infectieux les plus fréquents chez la personne âgée hospitalisée. C'est pourquoi, dans le cadre de l'évaluation de nos pratiques professionnelles, nous avons choisi, comme sujet, « la pertinence des prescriptions d'antibiotiques dans les infections urinaires chez les personnes âgées ».

## OBJECTIF

Evaluer la prescription médicamenteuse chez ces patients, mettre en place des actions d'amélioration et de suivi.

## MATERIEL ET METHODES

Un audit clinique ciblé a été réalisé en 2010, 2011 et 2012 sur un échantillon de dossiers identifiés par le croisement des données du laboratoire (demandes d'ECBU) et des prescriptions des antibiotiques archivées à la pharmacie.

Les critères évalués étaient la justification de l'antibiothérapie, l'adéquation de la molécule prescrite, de la durée du traitement et de la voie d'administration.

## RESULTATS

### Audit 2010 :

→

Antibiothérapie justifiée	83%
Antibiotique adapté	33%
Durée du traitement adaptée	70%
Voie d'administration adaptée	92%

→

Manque d'informations dans les dossiers qui les rendait difficilement exploitables.

### Mise en place des mesures correctives :

#### Informatisation

- Prescription (logiciel DX CARE)
- Dispensation nominative (logiciel PHARMA)

#### Information

- Fiches de bon usage
- Antibio-guide
- Pharmacovigilance
- Communications (CME, CQSS)

#### Formation

- Sessions biannuelles destinées aux internes et aux nouveaux arrivants

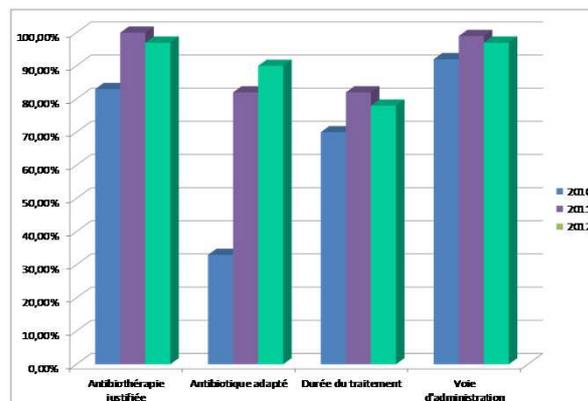
### Audit 2011 :

→ Augmentation du taux de conformité de tous les critères.

- Apport de l'informatisation:
- prescription
  - dispensation

### Audit 2012 :

- Confirmation des résultats
- Pérennisation des actions mises en place



## CONCLUSION

Ces audits ont permis d'évaluer les pratiques professionnelles, proposer des mesures correctives et mesurer l'impact de l'informatisation de la prescription de l'antibiothérapie. Toutefois, la conformité de la prescription reste prescripteur-dépendante et nécessite le maintien permanent des actions de sensibilisation et de formation des équipes mises en place.